



CHARTRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

01

LIMITATION DES IMPRESSIONS

L'Office de Tourisme réduit toutes ses impressions papier : qu'il s'agisse des brochures grand public, des supports d'informations grand public remplacés par des QR Codes ou encore des documents de travail internes.

02

RÉUTILISATION DE NOS SUPPORTS DE COMMUNICATION

Rien ne se perd, tout se transforme : les anciens plans de l'Office de Tourisme servent à créer les papiers cadeaux pour les achats boutique.

03

INCITATION AU RECYCLAGE DES BROCHURES

Une borne de recyclage est mise à disposition des visiteurs pour les inciter à recycler les brochures de l'Office de Tourisme une fois utilisées.

04

MISE EN PLACE DU TRI SÉLECTIF

Les salariés s'engagent à procéder au tri sélectif de leurs déchets.

05

LIMITATION DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

L'Office de Tourisme limite l'utilisation de la climatisation et des éclairages. Nous veillons à l'extinction systématique des ordinateurs et écrans en fin de journée.

06

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU

Des mousseurs sont installés sur tous les points d'eau accessibles à l'Office de Tourisme.

07

ACHAT RESPONSABLE POUR LA CUISINE COMMUNE

Les salariés s'engagent à acheter principalement des produits en vrac ou des produits réutilisables pour la cuisine commune.

08

MODES DE TRANSPORT ÉCO-RESPONSABLES

Les salariés qui en ont la possibilité s'engagent à co-voiturer ou à utiliser des modes de transport doux.